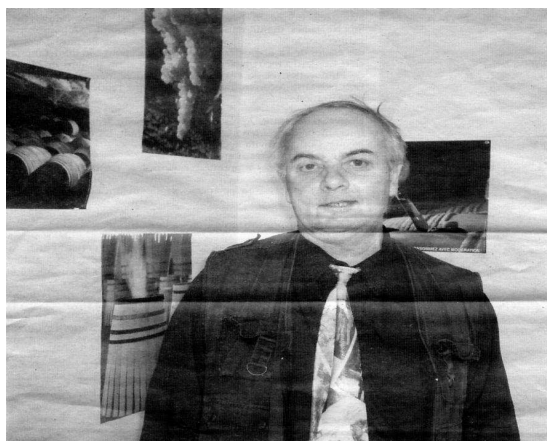


## SOLIDARITÉ.

**Donner un peu, en déduction d'impôts, et apporter à ceux qui veulent créer leur propre emploi**

# La cagnotte Emploi Solidarité



Gabriel Delicourt, à l'origine du pôle d'économie solidaire

« **Faisons un rêve...** », dit Gabriel Delicourt, initiateur du Pôle d'économie solidaire de Saint-Jean-d'Angély. « Faisons le rêve que si seulement 1 % de la population du Pays des Vals de Saintonge se sent suffisamment solidaire de ceux qui veulent s'en sortir en créant leur propre entreprise, aussi petite soit-elle, alors ce sont plus de 500 adhérents qui peuvent participer à la Cagnotte Solidarité Emploi. »

A Saint-Jean-d'Angély, cette cagnotte a été lancée le 12 décembre 2006 en présence de Christian Prouzat, membre du bureau du Conseil économique et social et co-Président de la Chambre régionale d'économie sociale. Elle est opérationnelle depuis le 21 décembre.

**Comment ça marche.** Il s'agit tout simplement d'une formule de micro-crédit à la manière de celles que soutient Mohammad Yunus, récent prix Nobel de la paix.

C'est un outil financier pour donner le coup de pouce qui fait souvent défaut aux créateurs potentiels au moment où ils voudraient lancer leur entreprise. Cette Cagnotte Solidarité Emploi est ouverte à toutes les personnes du Pays des Vals de Saintonge qui souhaitent participer à la lutte contre le chômage et relever les défis de l'emploi et de la cohésion sociale.

Bien entendu, il est fait une nouvelle fois appel aux 117 maires, à leurs collectivités territoriales qui dépendent du Pays des Vals de Saintonge et à leurs habitants qui peuvent être sensibilisés pour participer individuellement à ce défi.

Avec un engagement modeste de 10 euros par mois, sous forme d'un don déductible des impôts, il est possible dorénavant de contribuer à offrir une aide concrète aux futurs entrepreneurs, de transformer leurs rêves et leurs galères en une puissance créatrice d'emploi, à commencer par celui de l'initiateur lui-même.

Les responsables de cette cagnotte visent un premier objectif de 100 adhérents sur le 53 000 habitants que compte notre territoire, soit 12000 euros annuels collectables. Concrètement, cela permet d'aider entre cinq et sept projets.

Gabriel Delicourt poursuit « Jamais le futur ne parut aussi imprévisible, de quel avenir nos territoires seront-ils faits demain ? »

N'est-il pas temps d'explorer d'autres pistes pour insuffler l'esprit d'entreprise ? Apprenons entreprendre tous ensemble. »

« Cette cagnotte est une occasion offerte pour manifester concrètement sa solidarité, ses convictions et ses espoirs dans une dynamique qui concerne le devenir de notre économie de proximité. » : Jean-Michel Marquebielle

---

Renseignements : Pôle d'économie solidaire de Saint-Jean-d'Angély, 6, avenue Pasteur, Saint-Jean-d'Angély, tél 05.46.59.54.72.